



---

## Dialogue interactif sur le rapport du Groupe d'experts sur la situation des droits de l'homme au Nicaragua

Genève, le 29 février 2024

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Groupe d'experts pour la présentation de son rapport.

Nous regrettons que la situation des droits de l'homme au Nicaragua continue à se détériorer et que la répression des voix dissidentes se poursuive.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les attaques visant le parti YATAMA et ses représentants dans le contexte des élections régionales du 4 mars. Nous demandons instamment aux autorités de libérer les personnes détenues arbitrairement et de donner des informations sur le sort des personnes disparues.

De plus, nous réitérons notre appel ferme à cesser toute forme de répression à l'encontre de la société civile, notamment envers les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme et les représentants religieux et de communautés autochtones. Nous déplorons profondément le fait que nombre d'entre eux aient été forcés à l'exil sans possibilité de retour dans leur pays. Nous regrettons également la réforme constitutionnelle décidée par l'Assemblée nationale prévoyant le retrait de la nationalité à tout citoyen nicaraguayen condamné pour « trahison », contraire aux obligations du Nicaragua en vertu de la Convention sur la réduction des cas d'apatridie de 1961.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi  
Check against delivery

Enfin, nous réitérons notre appel aux autorités à entamer sans délai une collaboration avec le Haut-Commissariat, les organes conventionnels et le Groupe d'experts ainsi qu'à mettre en œuvre leurs recommandations.

Je vous remercie.